

LE SÉNAT

COMITÉ PERMANENT DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, mercredi 21 mars 1962.

Le comité permanent des transports et des communications, auquel a été renvoyé le bill S-13, intitulé: «Loi constituant en corporation la *Polaris Pipe Lines*», se réunit aujourd'hui à 11 h. 30 du matin sous la présidence du sénateur Hugessen.

Après une motion régulièrement présentée et appuyée, il est décidé que soient transcrites textuellement les délibérations du Comité au sujet dudit bill.

Après une motion régulièrement proposée et appuyée, il est décidé que soient imprimés 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des délibérations du Comité au sujet dudit bill.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, voici le nom des personnes ici présentes ce matin qui peuvent comparaître devant notre Comité: M. Maurice F. Strong, M. James C. Saks et M. D. R. Pflug. Les deux premiers sont mentionnés dans le bill comme proposant la constitution en corporation. Les deux autres témoins ici présents sont M. S. F. M. Wotherspoon, cr., et M. A. R. B. Lawrence, c.r., ce dernier étant également nommé comme l'une des personnes qui proposent la constitution en corporation.

Avant d'appeler un des témoins, je me dois d'informer le Comité que notre secrétaire légiste nous a soumis, en date du 19 courant, un rapport concernant ce bill, dont je donnerai lecture si le Comité le permet:

A mon avis, ce bill est rédigé dans les formes juridiques prescrites. Cependant, je dois ajouter que, bien qu'il soit conforme en général à ce que l'on appelle la formule normale des bills relatifs aux pipe-lines, ce bill semble s'en écarter à certains égards. A mon avis, les changements qui y ont été apportés constituent des améliorations aux clauses normales actuelles. Le projet de loi actuel a été préparé par M. Stewart Wotherspoon, c.r., l'un des avocats des pétitionnaires, après les entretiens que j'ai eus avec lui. En outre, il a préparé un mémoire descriptif des modifications dont copie est ci-jointe.

Dans ce mémoire, plusieurs changements sont proposés relativement à la formule ordinaire que l'on emploie pour les bills de pipe-lines, formule que nous avons adoptée assez souvent dans le passé. Je proposerais que, lorsque nous aurons étudié le bill de façon générale, nous l'examinions clause par clause, et je demanderais à notre secrétaire-légiste de nous indiquer les changements qu'il a proposés dans les diverses clauses à la lumière du rapport qu'il m'a soumis.

Sénateur Thorvaldson, à votre avis, qui devrait commencer à parler au nom des pétitionnaires? On me dit que M. Lawrence, l'avocat de la compagnie, peut nous présenter les autres témoins.

Le sénateur THORVALDSON: Monsieur le président, je proposerais que M. Lawrence nous parle du bill de façon générale, et il présentera les témoins au Comité.